

d'Archéologie et d'Histoire du pays de Liège

Siège social: 13, quai de Maastricht, 4000 Liège

NOVEMBRE 1998- DECEMBRE 1999

INSTITUT
ARCHEOLOGIQUE
LIEGEOIS

I.A.L.
Bibliothèque

N° 4-8 (tome I)

EDITORIAL

Chers amis de l'Institut archéologique liégeois,

Le Bureau et tout particulièrement son président vous doivent quelques explications quant à leur silence prolongé qui a pu être interprété comme une perte de vitesse et un manque d'activité de notre vénérable institution. Il n'en est fort heureusement rien.

Toute notre attention a été monopolisée par le délicat dossier de l'EMAHL qui concerne les très importantes collections dont nous sommes propriétaires. A de très nombreuses reprises nous avons dû nous imposer pour faire reconnaître nos positions aux différents partenaires du projet. Les choses semblent aujourd'hui prendre une orientation favorable mais ce résultat a nécessité une véritable débauche d'énergie qui a quelque peu contribué à ébranler la santé du nouveau président.

Depuis quelques années, en étroite partenariat avec la Région Wallonne, notre Institut joue à nouveau un rôle de premier plan dans le domaine de l'archéologie tant pour la publication des fouilles de la place Saint-Lambert qu'en ce qui concerne le travail de terrain sur ce site hautement symbolique.

Les études préalables du bâti et du sous-sol du site de l'EMAHL nous ont également été confiées en 1999. L'ensemble de ces dossiers représente l'engagement et l'encadrement de six archéologues, quatre techniciens et de deux équipes d'ouvriers. L'IAL est donc devenu une véritable PME avec des impératifs sociaux et économiques non négligeables avec tout ce que cela implique comme charges nouvelles.

Ce nouveau dynamisme aura prochainement des suites heureuses: la sortie de deux volumes consacrés au contexte général des fouilles (mars 2000) et aux

Publication trimestrielle de l'Institut archéologique liégeois

découvertes préhistoriques (printemps 2001). Tout ce travail a fait de l'IAL un partenaire potentiel pour tout ce qui concernera à l'avenir ce site. C'est ainsi que notre travail va servir de base à la réalisation matérielle de l'*Archéoforum* par l'Institut du Patrimoine Wallon.

En ce qui regarde nos publications habituelles, les Chroniques de 1999 ne paraissent qu'en ce début de l'an 2000, mais un rythme plus régulier devrait être adopté à l'avenir. Le décès inopiné de M. Haenen, qui venait d'en prendre la charge, nous a lourdement pénalisé.

Le BIAL 109 qui portera le double millésime 1997-1998 est sur le point de vous être expédié. Il comportera l'étude très attendue de Pierre Bernard sur le mobilier liégeois du XVIII^e siècle. Le BIAL 110 est prêt pour la composition. Il comptera différents articles dont le sommaire vous sera présenté dans une prochaine édition des *Chroniques*.

Luc ENGEN

Président

TABLEAU DU BUREAU
DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

Président d'Honneur

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Vice-Présidents d'Honneur

LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE
L'ÉCHEVIN DES MUSÉES DE LA VILLE DE LIÈGE

Bureau de la Société pour les années 1999-2000

Président :

M. Luc ENGEN

Vice-Président :

M. Philippe GEORGE

Secrétaire :

M. Bruno DUMONT

Conservateur :

M^{lle} Ann CHEVALIER

Bibliothécaire :

M^{lle} Monique MERLAND

Trésorier :

M. Patrick HOFFSUMMER

Conservateurs adjoints :

MM. Richart FORGEUR
Marie-Claire GUEURY
Pierre COLMAN

Conseil

Jacques ANNEZ DE TABOADA, Emmanuel CLOSSET, Jean-Marie DEGBOMONT, Charles DELRÉE, Etienne HÉLIN, Jean-Louis KUPPER, Jean-Marc LÉOTARD, MM. Florent ULRIX, Marguerite ULRIX-CLOSSET.



IN MEMORIAM LÉON E. HALKIN (1906-1998)

Léon E. Halkin qui nous a quittés le 29 décembre 1998 était né à Liège le 11 mai 1906. Son père, Léon Halkin (1872-1955) était professeur à l'Université de Liège où il assumait durant plus de quarante ans divers enseignements relevant de la philologie et de l'épigraphie latines ainsi que de l'histoire et des institutions de l'antiquité grecque et romaine; son oncle, Joseph Halkin (1870-1937), docteur en histoire, devint le pionnier de l'enseignement de la géographie à notre université.

Notre ancien président expliquait avec humour qu'il n'avait pas cru devoir répondre à la suggestion d'une éventuelle vocation dominicaine pour former ainsi une trinité ecclésiastique familiale avec un frère aîné jésuite bollandiste à Bruxelles et un second qui appartenait au clergé diocésain.

Docteur en philosophie et lettres en 1927, agrégé de l'enseignement supérieur en 1936, avec des thèses remarquées, couronnées par l'Académie française et par l'Institut de France, sur les Réformes protestante et catholique au diocèse de Liège, il marcha sur les traces de ses maîtres parisiens Henri Hauser à l'École Normale Supérieure, Lucien Fèvre au Collège de France, Robert Genestal et Gabriel Le Bras à l'École pratique des Hautes Etudes, dont il acquit le diplôme.

Aspirant puis Associé du F.N.R.S., il devient assistant en 1934, chargé de cours en 1937 et professeur ordinaire en 1943. Il reste passionné par l'histoire religieuse du XVI^e siècle, étudiant notamment le Concile de Trente, les martyrologes protestants mais aussi Jeanne d'Arc et l'Inquisition, Erasme et l'Humanisme, tout en s'efforçant de dégager les principes et les applications de la Critique historique.

Mon ancien condisciple le romaniste Théo Pirard, a évoqué avec «... un profond sentiment de respect et d'admiration» la figure et l'enseignement de son ancien professeur de Critique historique.

Je citerai simplement quelques lignes de son témoignage:

«Ce cours, passionnant pour l'immense majorité des auditeurs, consistait, non en un exposé théorique de recettes, mais en applications diversifiées touchant quantité de sujets: de l'*Atlantide* de Platon à l'*Utopie* de Saint Thomas More, de l'Inquisition à la Tolérance, de l'enseignement de l'histoire nationale en Wallonie à l'interprétation de l'histoire depuis un siècle, du rôle de l'hypothèse au procès de Clio, pour donner quelques exemples.

Exposés brillants, ingénieux, d'une facture impeccable, nourris de citations, de références jamais pesantes... L.E. Halkin maîtrisait les thèmes abordés avec une aisance souveraine, une sorte de détachement apparent, un souci de l'impartialité qui ne confinait pas à l'indifférence ou à la froideur, en dépit d'un débit quelque peu haché aux résonances métalliques.

Derrière l'historien extraordinairement informé, on sentait poindre l'homme attentif à tous les problèmes du temps de l'occupation, à la valeur morale inséparable de l'image qu'il se faisait d'un professeur d'Université face aux puissances déchaînées du mal nazi.

Ce n'était sans doute pas par hasard qu'il avait choisi de nous parler aussi de l'histoire de l'honneur»...

En complément à cette évocation, j'emprunterai quelques phrases au splendide hommage prononcé par le professeur Jean-Pierre Massaut aux obsèques de son pré-décédé :

« Il alliait, avec une aisance presque déconcertante, une cordialité généreuse et la réserve, la simplicité et la distinction, la franchise et la subtilité, l'engagement et la distance, la passion et la sagesse, l'enthousiasme et la discipline, la transgression et le respect, l'audace et la mesure. »

Le professeur Massaut donna ensuite une explication de la conduite héroïque de son maître et ami durant l'occupation puis la captivité.

« Pour comprendre cette résistance farouche, il faut en voir, à la source, l'inspiration positive, un prodigieux optimisme, la sève d'une confiance indéfectible dans les possibilités de l'homme et dans les dons de Dieu. » ... « Il résista jusqu'au bout, son esprit vif restait en alerte au service d'un cœur généreux. » ...

Comme son père, Léon E. Halkin fut un membre actif et dévoué de notre Institut où il s'inscrivit le 27 mars 1925.

Bibliothécaire de 1937 à 1954, il fut Président en 1955-1956.

Dès 1927, il publie dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège* des notes biographiques relatives à Jean Del Cour; suivront des articles érudits au sujet des « Prétentions des la Marck sur la principauté de Stavelot », un « Procès de religion à Liège en 1536 », le prince-évêque Corneille de Berghes et Grégoire Sylvius, juge liégeois.

Il occupa souvent la tribune de notre Société prenant pour sujet des personnages du XVI^e siècle comme Georges d'Autriche, Philippe II ou son cher Erasme mais traitant aussi de la philosophie de Socrate et de l'Urbanisme à Liège.

Qu'il me soit permis d'évoquer enfin des activités de nature fort différentes qui me firent connaître Léon E. Halkin sous un aspect fort différent de celui d'un professeur érudit.

Dès son adolescence, il avait fréquenté assidûment un patronage de son quartier dénommé « Œuvre du Sacré Cœur » et dirigé par Fritz Carpentier, entomologiste réputé, conservateur des collections puis professeur à l'Institut de Zoologie.

En 1925, sans abandonner ce patronage, Léon E. Halkin fonda une œuvre d'apostolat religieux pour les élèves de l'Athénée Royal de Liège. Jusqu'à son arrestation en 1943, il dirigea et anima ce groupement dénommé « Œuvre de Marie-Réparatrice » du nom du couvent des « Dames réparatrices », de la rue Eugène Isaye, où se tenaient les réunions du mercredi.

Des dizaines d'adolescents ont gardé le souvenir fidèle de cet épisode de leur jeunesse où ils lièrent des liens amicaux encore vivaces aujourd'hui.

Léon E. Halkin avait épousé mademoiselle Denise Daude, fille d'un avoué de Saint-Flour. Il l'avait connue à Paris où elle poursuivait des études de Physique et de Mathématique à l'Institut catholique.

Ils eurent sept enfants et treize petits-enfants.



C'était une mère de famille attentive, une ménagère de qualité et une hôtesse parfaite qui recevait avec la même prévenance des sommités intellectuelles ou de jeunes adolescents.

Après son veuvage, il épousa mademoiselle Angèle Willot qui fut pour lui une compagne totalement dévouée, soucieuse à l'extrême d'adoucir les dernières années de notre ancien Président.

Charles DELRÉE

IN MEMORIAM HUBERT FRÈRE (1920-1999)

Au moment où la plupart des autres hommes se déchargent progressivement de leurs responsabilités et après avoir résisté aux premiers assauts de la maladie, Monsieur Hubert Frère a accepté, comme en guise de convalescence, d'assumer pleinement les présidences de la Société royale de Numismatique et de l'Institut archéologique liégeois.



Le vice-président de la première et le président du Cercle numismatique liégeois retraceront dans quelques instants la carrière féconde du numismate. Pour ma part, je voudrais vous adresser quelques mots au nom du Bureau de l'Institut.

Ce soir, l'Assemblée générale de l'Ial va se réunir en l'absence de son 78^e président. Je comptais, à cette occasion, lui adresser quelques mots pour le remercier d'avoir, dans des conditions particulièrement difficiles, mené à bien les principaux objectifs qu'il s'était fixés.

Il venait en effet d'obtenir les moyens financiers pour informatiser la Commission numismatique qu'il avait créée dès son retour au Bureau.

En juriste avisé, le statut d'association de fait de notre Institut le préoccupait depuis longtemps. Sous peu, l'Ial bénéficiera de la personnalité juridique sous forme d'ASBL

et notre très important patrimoine sera versé à notre Fondation archéologique liégeoise. Il venait d'en rédiger les statuts.

C'est également sous sa présidence, que les négociations pour réactualiser la convention nonagénaire qui nous unit à la Ville de Liège pour gérer les collections

des Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs ont enfin abouti. Un de ses derniers actes de Président aura été d'en soumettre le texte définitif au Collège échevinal.

Depuis 1997, l'Institut a pris une dimension nouvelle grâce aux conventions et subventions de la Région wallonne. Aujourd'hui dix personnes travaillent pour la place Saint-Lambert, dans quelques jours, elles seront 18!

C'est sans l'ombre d'une hésitation qu'il donna son feu vert à cette nouvelle aventure.

L'ancien professeur des Universités de Liège et de Louvain était légitimement fier de l'équipe réunie par l'Institut, il devait d'ailleurs le répéter à trois reprises lors du dernier entretien que nous avons eu avec l'Echevin des Musées, le mois dernier.

L'Assemblée générale de ce mois aurait été l'occasion, pour le président, son ancien élève, de lui rappeler qu'il avait rejoint l'Institut le 25 janvier 1949, il y a donc tout juste 50 ans, et qu'il pourrait désormais se prévaloir du titre de Membre d'honneur.

Pour tout cela, Merci... Monsieur le Président.

Luc ENGEN

(texte lu lors des obsèques du défunt président)

LE SITE ARCHÉOLOGIQUE DE LA PLACE SAINT-LAMBERT À LIÈGE

DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET : CONCEPTS, MÉTHODES ET RÉALISATIONS

Suite au renouvellement tardif des conventions accordées par la Région wallonne, près de cinq mois ont séparé la mission actuelle des premiers travaux réalisés par l'Institut Archéologiques Liégeois dans le cadre du programme d'étude destiné à assurer l'interprétation et la diffusion des données archéologiques issues des dernières fouilles de sauvetage, parallèlement à l'aménagement de l'archéoforum. Entre temps, l'orientation du projet a quelque peu évolué imposant aux archéologues des adaptations pour leurs interventions sur le site et par conséquent, pour leurs études des données archéologiques. En effet, le projet d'aménagement élaboré par les architectes conformément aux exigences du maître de l'ouvrage et dans le respect des vestiges archéologiques, leur avaient fait imaginer un vaste réseau souterrain courant sur la longueur de la cathédrale. Doté d'une scénographie de qualité, auquel le visiteur moderne est si sensible, le site aurait été articulé autour de trois valeurs fondamentales: scientifique, didactique et symbolique. Ebranlée par la complexité des difficultés liées à la gestion des dossiers, une telle conception du lieu semble aujourd'hui abandonnée. Sans doute les protagonistes n'avaient-ils pas totalement envisagé ni compris jusqu'à présent les implications de ce projet ambitieux. Ainsi, il est frappant de constater l'absence d'études préalables pourtant indispensables à toute intervention sur un patrimoine majeure.

Aux des termes d'une année de réflexions, tout concorde pour accréditer l'idée qu'il est erroné de vouloir résoudre les problèmes posés dans l'urgence de la pression médiatique qui précède l'échéance politique.

Finalement, on a été amené à s'interroger sur le sens d'objectifs originaux peu ou mal compris. Confronté aux réalités physiques du site, il s'est avéré nécessaire de préciser à nouveau les actions préalables à sa mise en valeur. Du point de vue de l'archéologie, l'étude des artefacts, la conservation des vestiges et la fouille induite par les concepts muséographiques posent légitimement des problèmes fondamentaux. A ce stade du projet, les interventions des archéologues s'attachent donc à l'étude des artefacts découverts entre 1990 et 1995, à la conservation et à l'identification des vestiges dans le cadre de leur mise en valeur, à l'évaluation du potentiel archéologique du lieu, à la fouille des secteurs touchés par l'impact des travaux d'aménagement, enfin. Dans le cadre du projet de l'archéoforum, ces notions sont étroitement liées et indissociables. Les archéologues ont en effet toujours envisagé l'aménagement du site selon une approche qui assure la connaissance et sa diffusion, la pérennité, le respect de l'intégrité et de l'authenticité des vestiges archéologiques, l'accessibilité à patrimoine inestimable et aux messages qu'il transmet.

La connaissance est axée sur l'étude des artefacts. Cette dernière s'inscrit dans la continuité des travaux, entamés l'année dernière, visant à établir une documentation fiable, précise et aussi complète que possible. Les données archéologiques sont aujourd'hui accessibles et organisées selon une logique qui autorise à les étudier dans de bonnes conditions. Ainsi, un premier volume consacré au contexte, à la méthodologie des recherches archéologiques et à l'avenir du site paraîtra au printemps 1999. Il amorce, rappelons le, une longue série de publications sur le site. Parmi celles-ci, deux sont en cours de préparation. Elles traiteront respectivement des comptes-rendus de fouilles et de la préhistoire. Notons ici que l'accessibilité aux vestiges préservés permet aujourd'hui aux archéologues de procéder à de nouvelles analyses enrichissant constamment leurs recherches dans des conditions optimales. Pour apprécier l'importance du changement contextuel, il convient de rappeler un temps proche où les fouilles étaient encore menées dans l'urgence d'un sauvetage d'informations archéologiques précieuses vouées à une destruction totale.

L'appréciation des principes d'intervention et de leur mise en œuvre visant à la conservation des vestiges archéologiques et à leur valorisation passe nécessairement par leur identification et l'évaluation de leur valeur scientifique, symbolique, esthétique et didactique, ainsi que par la reconnaissance des problèmes en présence et leur diagnostic. Actuellement, un premier dossier est en cours de réalisations. Il résultera d'une collaboration entre les archéologues et les chercheurs (cf. infra) dans les disciplines concernées. Parallèlement, une appréciation du potentiel archéologique de zones intactes sera effectuée. La préservation de ces réserves à l'intérieur du périmètre d'intervention est inhérente aux notions d'expérimentation et de recherches évolutives. Leur exploitation dans un avenir plus ou moins proche permettra aux archéologues de confronter les nouvelles découvertes aux hypothèses avancées.

Enfin, dans le but d'aménager des circulations verticales et horizontales au sein d'un lieu rythmé par les éléments architecturaux et les dépôts stratifiés, une fouille de sauvetage a été programmée. L'objectif de cette intervention archéologique est de dégager partiellement ou totalement des espaces exigus voire inaccessibles. Il

s'agit en fait d'assurer un lien direct et tangible entre le chercheur, le futur visiteur et les témoins représentatifs du passé multimillénaire de la cité pour en faciliter leur compréhension tout en assurant le respect de leur intégrité.

En définitive, il convient de souligner qu'au-delà des difficultés inhérentes au dossier d'aménagement, les travaux archéologiques évoluent favorablement jour après jour récompensant les recherches souvent entêtées et patientes des archéologues.

Anne WARNOTTE et Jean-Marc LÉOTARD

L'ÉQUIPE IAL-PSL ACTUELLE

Coordination

Anne Warnotte

Etudes et publications

Pierre van der Sloot	archéologue : étude du matériel préhistorique.
Emmanuel van der Sloot	infographiste : traitement informatique de l'iconographie.

Fouilles

Marie Remacle	archéologue : direction du chantier.
Grégory Jeunejean	technicien/dessinateur : assistance technique et relevés de terrain.
Calogero Caruana	opérateur.
David Cichelli	opérateur.
Yousef Farid	opérateur.
Raphael Robert	opérateur.

Conservation

Mireille Fohn	archéologue : recherches et études relatives à la conservation et aux modes d'appréhension du patrimoine archéologique.
---------------	---

LES CHERCHEURS CONTACTÉS À CE JOUR

Géologie

Paul Haesaerts	étude de la stratigraphie et de l'environnement sédimentaire.
Eddy Poty	étude pétrographique des matières premières.
Dominique Bossiroy	étude des mortiers.
François Charlier	étude de l'environnement hydrogéologique.



Palynologie

Jean Heim étude palynologique de l'environnement paléobotanique.

Datation

Nick Debenham thermoluminescence
Paul Pettitt carbone 14

Archéozoologie

Ignacio Lopez Bayon détermination des restes de faune.

Pathologie végétale

Anselme Dutrecq étude des champignons

Climatologie

Pascal Ons étude des paramètres atmosphériques.

AIGREMONT À TRAVERS LES ÂGES

«Nous autres châteaux, nous savons que nous sommes mortels. À l'instar des civilisations. Dont nous faisons partie intégrante. Dont nous sommes une expression très significative...

Nous, les châteaux, nous sommes presque tous venus au monde loin dans la nuit des temps. En des lieux choisis pour se défendre au mieux contre les agressions. Souvent camps retranchés bien sommaires au départ, puis mottes féodales, puis châteaux-forts. De moins en moins de bois, de plus en plus de pierre. Que de sueur pour nous édifier ! Que de sang versé sur nos palissades et nos murailles !

Puis, les temps ont changé : tout en restant endémique entre voisins, la guerre a vu s'affronter non plus des barons, mais des chefs d'État. Par ailleurs, la poudre à canon nous avait enlevé toute efficacité. Beaucoup d'entre nous sont tombés en ruine ou même ont complètement disparu du paysage. D'autres ont survécu parce qu'ils se sont transformés en châteaux de plaisance. Résidences plus ou moins chargées d'histoire, mais surtout plus ou moins proches de forêts giboyeuses, à l'écart des villes tentaculaires de plus en plus désagréables à vivre, surtout quand la chaleur y faisait régner la puanteur ; pour ne pas parler des épidémies. Nos murs qui avaient tendance à s'épaissir toujours davantage, les voilà percés de fenêtres qui s'agrandissent de plus en plus pour mieux laisser entrer la lumière, l'air chargé de senteurs, les cris d'enfants et les chants d'oiseaux. Nous avons été des symboles de la lutte pour survivre ; nous étions devenus ceux de la douceur de vivre.

Au travers de cette mutation, nous restions l'apanage de lignages désireux de faire parade de leur puissance. Nos maîtres appartenaient à la noblesse, qu'elle aît eu ses origines dans les Croisades ou dans des enrichissements récents plus ou moins honorables, cas de plus en plus fréquent. Aux prises avec des conditions radicalement changées, car le monde faisait derechef peau neuve, d'aucuns se sont vus

accablés par des appauvrissements non moins fulgurants, parfois, lents et inexorables, souvent. Murs écroulés, toits crevés, fenêtres brisées ont été le lot de beaucoup d'entre nous, sont aujourd'hui leur lot. Bon nombre d'autres se sont adaptés vaille que vaille à des fonctions nouvelles : hostelleries, maisons de repos ou de vacances, résidences collectives; ceux-là continuent à faire le bonheur de privilégiés, mais ce ne sont plus des *happy few*, ce sont des *happy many*...»

Un discours comme celui-là, le château d'Aigremont peut assurément le faire sien, par la voix de ses porte-parole. Son sort a bien entendu ses particularités, comme celui de tous les autres. La plus heureuse, c'est qu'il n'a pas été ravagé par l'incendie, comme Fraiture et Colonster. Une hantise pour tous les responsables; les fumeurs désinvoltes leur donnent des cauchemars.

Une particularité relativement rare est à mettre en évidence: le rôle marquant joué par un ecclésiastique, un chanoine de Saint-Lambert, l'écolâtre de la cathédrale (sorte de ministre de l'éducation à l'aune du diocèse): Matthias Clercx, rejeton d'une famille enrichie dans le négoce des textiles. Il a fait bâtir le château actuel entre 1715 et 1730. Non pas sur les fondations du château-fort, mais à côté. Grâce à quoi la vénérable bâtisse n'a pas été rasée jusqu'au sol; elle est parvenue jusqu'à nous pour une petite part, déchue au rang de ferme et dotée de constructions neuves. Quant à celle du XVIII^e siècle, elle n'est pourvue de caves que sur la moitié de sa superficie, ce qui ne l'aide certes pas à résister aux ravages de l'humidité. A peine s'achève-t-elle que le bâtisseur y invite ses confrères avec un plaisir évident. Il y rend le dernier soupir, le 12 août 1744. La dépouille mortelle, ramenée à Liège en barque, est inhumée à la cathédrale.

Le château est bien près de la mort, au terme d'un long processus de décadence, en dents de scie, quand une bonne fée aussi discrète que généreuse décide de le sauver, nous sommes quelques-uns à avoir dans nos souvenirs ce petit miracle. L'avenir n'est pas garanti pour autant, nous sommes trop peu nombreux à en être pleinement conscients. La flamme de la troisième vie est vacillante. Les fonctions dictées par les temps que nous vivons n'ont pas pris un essor suffisant, en dépit du dévouement extraordinaire de quelques personnes et de l'action des Amis du château, qui vous invitent à rejoindre leurs rangs.

Pour essayer de deviner les contours du futur, rien de mieux que de réfléchir sur le passé, les historiens ne se lassent pas de le répéter. Dans le cas qui nous occupe, la démarche aboutit à des résultats qui feront hausser les sourcils à la plupart des lecteurs du présent texte. Bientôt, peut-être, un émir du pétrole fera l'acquisition du domaine. Il transformera le château en un complexe de salons de réception et de boudoirs. Il fera construire à côté, dans le style du XXI^e siècle, un palais des mille et une nuits, avec téléviseur en quatre dimensions et jacuzzi dans toutes les suites. Mettant en jeu ses puissantes relations, il fera disparaître la centrale électrique et les lignes à haut tension; et attentif à l'agrément de ses visiteurs sportifs, il leur offrira de s'élancer des terrasses en parapente pour aller pratiquer dans la Meuse le ski nautique et la plongée, ou, en saison, pour y pêcher le saumon, comme autrefois, plaisant retour des choses...

Ce texte est une version retouchée de celui qui a été publié, avec une belle brochette de fautes d'impression, dans le catalogue de l'exposition «La cathédrale

Saint-Lambert de Liège. La collection de l'abbaye cistercienne Notre-Dame de Valdieu», exposition qui s'est tenue au château d'Aigremont en juillet-août 1999.

Pierre COLMAN

APPEL AUX RESPONSABLES DU SERVICE DES PLANTATIONS DE LA VILLE DE LIÈGE

Les Liégeois ont trop longtemps vu diminuer chaque jour le plaisir de vivre dans leur cité, où l'ardeur est fort loin d'agir toujours dans le bon sens. Les plus combattifs d'entre eux ont lutté autant qu'ils l'ont pu contre cette évolution. A l'heure qu'il est, non seulement ils ont moins à se plaindre, mais ils ont pas mal d'occasions de se réjouir. C'est que, ici comme ailleurs, le dépeuplement a pris les décideurs à la gorge. Aujourd'hui, la qualité de la vie, et donc l'agrément du cadre urbain, c'est un «must»...

Dans notre ville, elle doit beaucoup à ses jardiniers. Ils la parent de fleurs de bien belle façon. Ils aiment habituellement à mélanger beaucoup de couleurs, et l'effet est joyeux à souhait. Ils utilisent parfois un nombre limité de teintes choisies avec art, et l'effet est alors d'un grand raffinement.

Deux demandes sont à leur faire. Elles concernent principalement l'une et l'autre le parc de la Boverie. Un endroit vraiment merveilleux. C'est un site classé, comme le rappelle, non loin du musée, un écriteau un peu délabré qui fait sourciller les défenseurs de l'orthographe. Il faut s'y rendre quand on a le cœur en berne. Même si le temps n'est pas au beau, cela fait autant de bien que de lire un bon livre, écouter de la bonne musique, se livrer à une bonne séance de yoga ou de méditation. Heureusement que l'on ne peut mesurer ses effets sur la santé psychique des Liégeois ! Il serait envahi et perdrait beaucoup de son charme. A la façon de tant de sites trop célèbres lamentablement gâtés par l'afflux des touristes.

Sa caractéristique majeure est d'être étendu en longueur. Grâce à son étroitesse, le promeneur jouit à la fois de la vue de la Meuse et de celle de la Dérivation. Mais il «jouit» aussi, c'est le revers de la médaille, de celle de l'intense circulation automobile de la rue du Parc, du quai Mativa et du quai de Rome. Les tableaux idylliques qu'il découvre à chaque pas sont fâcheusement perturbés par des masses en mouvement trop souvent hautes en couleurs. Il ne trouvera pas le calme dans la roseraie : elle n'est pas suffisamment en contre-bas.

Il ne souffre pas moins du bruit : cacophonie de la circulation motorisée, avec son grondement irrégulier, avec ses hauts et ses bas qui ravivent les sensations pénibles, poussées au paroxysme par les poids lourds, les mobylettes et les véhicules équipés (pour de bonnes raisons, d'accord) de sirènes hurlantes. Peut-être l'entend-t-il à peine, à force d'habitude, à l'instar de la plupart des citadins. Il en subit pourtant le stress. Comme il subit la pollution...

Ce n'est pas demain que le mal sera éradiqué, malgré les signes positifs qui vont se multipliant. En attendant, il est possible de l'atténuer en plantant des buissons bien touffus, en rangées continues, selon un plan bien étudié, en choisissant des essences robustes et peu coûteuses.

Pour s'en persuader, il suffit de faire une balade attentive au parc d'Avroy. Sans être aussi beau, il ne manque certes pas de charme. Mais il est encore bien plus étroit. Le flot de la circulation coule directement sur ses bords, et même partiellement à l'intérieur de ses limites. Aux endroits où il est bordé de buissons, il a plus d'agrément, même s'ils sont espacés. Qu'on en plante donc davantage, qu'on bouche les trous qui les séparent !

Le promeneur attentif fera les mêmes réflexions, sur un mode mineur, au Jardin botanique. Il fera d'utiles observations aussi dans l'agréable petit parc qui recouvre l'arrivée de l'autoroute; les plantations basses y sont d'un excellent effet.

Au parc de la Boverie, d'autres améliorations sont possibles. Différents bâtiments s'y dressent. Ils ne sont pas tous beaux, loin de là. Mais l'un d'eux a vraiment fière allure. C'est le ci-devant Palais des Beaux-Arts de la mémorable exposition de 1905. Objet de tant de débats et de menaces dans un passé pas tellement éloigné, il a été fort heureusement choisi pour abriter le «MAMAC». Trois de ses quatre côtés sont superbes. La lumière y joue à plaisir sur une pierre de belle qualité. Par contre, le quatrième, en grande partie construit en briques, fait peine à voir. A n'en pas douter, il était prévu de recouvrir ces briques d'un enduit dans le ton de la pierre. Il reste possible de le faire.

Mais l'argent qu'il en coûterait serait incomparablement mieux employé s'il était affecté à la climatisation des salles. Qui donc porte la responsabilité de cette carence vraiment inadmissible ? Dort-il du sommeil du juste ? Approvisionne-t-il les conservateurs en somnifères ?

La façade qui crie misère esthétiquement est bien vue, surtout depuis la promenade qui longe la rive droite de la Dérivation, dont nous voyons s'achever le réaménagement, digne de vifs éloges (si vous n'aimez pas l'oeuvre de Mady Andrien, mettez-vous d'urgence à cultiver votre sens de l'humour). Les arbres qui la bordent la masquent un peu. Pas assez. Plantez là, s'il vous plaît, de la vigne vierge. À chaque automne, ce sera une féérie.

Plantez-en aussi en Outremeuse pour cacher le mur qui dépare la rue Georges-Simenon; le lierre en a d'ailleurs déjà commencé la conquête. Plantez-en partout où elle peut mettre sur la laideur un voile de beauté. Merci d'avance !

Pierre COLMAN

NOTE SUR LA PETITE HISTOIRE DES MUSÉES ARCHÉOLOGIQUES LIÉGEOIS

SUITE ET FIN

Le Conservateur devant ses responsabilités, telles que je les ai conçues et prises au-delà du Musée

Si, dès avant la violation de la Belgique, ensuite après, la Ville a laissé à mon entière liberté le soin de décider de toutes les mesures de sécurité à prendre, tant



pour les collections que pour les bâtiments, elle m'a demandé mon concours au-delà des Musées Curtius et d'Ansembourg.

En 1943 ou 1944, le bourgmestre en fonction craignait – à juste titre – l'avènement d'une administration communale rexiste. Il m'a appelée afin de mettre à l'abri toutes les collections historiques et archéologiques de l'Hôtel de Ville: décorations reçues par la Ville après 1918, tapisseries, médailles, etc. Le bourgmestre me confia les clefs de son bureau personnel, sur lequel j'allais travailler en son absence pour dresser les inventaires de tout ce que j'allais faire sortir. Tout ce que j'ai désigné a été accepté, et c'est en mon nom personnel que ces objets ont été déposés dans le sous-sol de la Banque de la Société Générale. Il en fut de même pour les collections du Musée de Herstal, et pour l'urne du cœur de Grétry qu'on a cherchée en vain dans le socle de la statue, alors qu'elle devait se trouver dans la partie mère, ce qui fut démontré.

C'est dire toute la confiance que la Ville mettait dans la personne du Conservateur des Musées archéologiques liégeois, ce dont je me suis sentie très honorée. C'est aussi démontrer à quel point, en certaines circonstances – admettons-le –, elle s'est montrée compréhensive, et non... administrative. Je pense qu'elle n'a pas eu à le regretter.

Plusieurs particuliers m'ont également demandé asile pour leurs objets précieux, ou conseil, tel M. Frankignoul à qui j'ai envoyé un rapport sur ce que nous avons fait.

Si les belges ont trouvé tout naturel ce que je faisais, et je le trouvais aussi, ce sont les allemands qui m'ont félicitée et en ont même parlé à l'extérieur, ce qui m'est revenu par M.J. Breuer.

Ici, encore un souvenir. J'en ai eu trois, des allemands, en inspection (Petry, Krönig et Werner). C'étaient des collègues. Par contre, deux rabiques ont exigé la déclaration de toutes les pièces d'or, cela à rédiger sur fiches. Ils possédaient le catalogue de la collection Capitaine. Je ne pouvais canner, ni pour la collection Gérimont, dont l'inventaire existait à la Ville. Cependant, déjà en 1938, j'avais retiré toutes les pièces et médailles en or de nos vitrines, en prévision de la guerre et des visites d'allemands se rendant à l'Exposition. Mais, en tant que belge, je ne l'aurais pas été si je n'avais pas essayé de tricher quelque peu. C'est pourquoi la première page du Registre III fut cyniquement arrachée, parce qu'elle portait le dessin et la description en long et en large des médailles, dont celle en or d'un très grand poids offerte par la Ville de Paris après la première guerre. Les allemands y étaient traités de «barbares». Jugez de l'effet et si elle était en sécurité. Je l'ai cachée avec d'autres, et seules, M^{me} Janssens et moi en connaissions l'endroit que je lui rappelais de temps à autre par mesure de prudence.

Il en fut de même pour la plaque de l'Ivoire de l'Évangélaire de Notger qu'avec M. Buisseret, qui à ma demande m'avait fait ouvrir l'entrée de la Banque, fermée comme elle se devait, j'étais allée détacher de la reliure. Je savais combien elle avait été recherchée lors de la première guerre mondiale, et prenais nos précautions. Elle fut confiée à M.P. Laloux, et je pouvais répondre, désormais en toute sincérité que j'ignorais ce qu'elle était devenue. Le reste de la reliure, avec l'Évangélaire, et quelques objets romans particulièrement précieux, fut déposé dans un coffre de la Société Générale à mon nom personnel. L'I.A.L. en payait la location. La Ville m'a

donc laissé toute latitude et toute responsabilité comme pour le reste à cet égard, et personne ne m'a même demandé un écrit déclarant la non-appartenance. Je l'ai donné spontanément : on ne savait ce qui pouvait arriver.

Toujours les mesures de protection, mais dans un autre domaine. Comme nos caves servaient d'abri à la presque totalité des sections belgo-romaine et franque, à toutes les céramiques, les verres, etc., lorsqu'il y avait crue du fleuve, je me mettais directement en rapport par téléphone avec M. Lambotte, Directeur des Ponts et Chaussées, auquel j'avais un jour rendu visite en vue de cette éventualité qui eût été catastrophique. C'est ainsi qu'en 1944 (novembre ?), je me suis trouvée dans l'obligation urgente de remonter une grande partie des caisses, etc. M. Lambotte, alerté, m'ayant répondu « S'il pleut encore, Je ne réponds plus de rien ». C'était la période des robots. Les hommes ne venaient plus au Musée. J'étais seule avec M^{me} Janssens, est c'est M.L. Dewez et sa fille qui sont venus à mon secours. A nous quatre, nous avons fait le nécessaire. Par contre, quelques jours après, le danger des inondations passé, ce sont les robots qui ont recommencé à pleuvoir. Cette fois là, il ne restait plus que moi, Mme Janssens elle-même ayant dû courir au ravitaillement.

J'ai tout redescendu seule, caisses, statues, etc., et je ne sais pas encore comment je suis arrivée à replacer dans l'abri la statue de Saint-Jean que j'ai descendue marche par marche en m'arc-boutant contre le mur. J'ai fait 58 voyages, si je me souviens bien. Il n'y a qu'une pendule que j'ai dû laisser pour compte, je ne parvenais plus à l'agripper. J'ai pourtant tenu le coup jusqu'au bout : alors seulement, mes forces m'ont trahie, mais les collections étaient à nouveau dans leur abri.

En tout, j'ai donc agi de ma propre autorité, en cherchant la solution la plus logique à tous les problèmes qui se posaient. On ne me posait aucune question, je ne recevais aucun ordre. Lorsque j'avais un conseil à demander, c'est à l'Institut que je m'adressais, le plus souvent à la trilogie Dumont, Pirlet et Laloux. Je les tenais au courant de mes faits et gestes dans l'intérêt de tous. La Ville savait qu'elle pouvait compter sur nous.

RAPPORTS AVEC LE PERSONNEL

Le nombre des gardiens avait été fixé par la Ville sur la proposition de M. Servais. Je n'ai pas eu à le modifier, que je sache. Il y avait un gardien-chef dans chacun des deux musées, responsable des autres gardiens. Titre purement honorifique, mais qui obligeait l'intéressé à certaines corvées. Le chef inscrivait le nombre des visiteurs, faisait le relevé des heures de prestations. Il tenait aussi une espèce de journal, qui a rendu des services lorsqu'il s'agissait de se remémorer certains incidents, certaines visites, comme, par exemple, celle de Wéry, de regrettable souvenir.

L'organisation de la surveillance des salles incombait au Conservateur. Je disposais des gardiens comme je l'entendais, en tenant compte de leur destination. De temps à autre, surtout après la guerre, en certaines circonstances, lors d'expositions temporaires par exemple, l'Echevinat me demandait de détacher l'un ou l'autre gardien, à mon choix, ce qui m'obligeait parfois à fermer une salle.

Dire que tout s'est toujours passé sans heurts entre les gardiens, le préposé et les femmes de service serait abusif. J'ai dû apaiser quelques conflits, étouffer parfois



des incidents plus sérieux. Etant partie du principe que nous formions une grande famille, j'ai toujours cherché à ce que règne entre nous un grand esprit de solidarité, d'entraide, de bienveillance. Jamais, je ne faisais une observation à l'un ou l'autre devant un tiers ou sur un mouvement d'humeur, je réfléchissais pour trouver calmement une solution, alors qu'en dehors du Musée, je ne brille pas par la patience. Je me rendais compte de ma responsabilité devant des subalternes auxquels je devais l'exemple. C'est aussi de cette manière que se sont réglés entre nous les quelques conflits, que se sont apaisés des chics et chocs « par égard pour moi ». Je fais allusion à des visites de maris trompés, à une accusation très grave portée par un des gardiens sur un autre, et qui s'est réglée à huis clos à la satisfaction de tout le personnel réuni en un tribunal que je présidais. Rien n'en a transpiré au dehors. Je crois avoir inculqué à toutes les personnes que j'ai eues sous mes ordres la joie de servir, et non le service par devoir ou simplement contre salaire. Toutes avaient ma confiance, j'avais la leur, et elles me l'ont prouvé à maintes reprises. Ce fut ma récompense.

Je tiens à rappeler ici quelques faits, parce qu'ils sont tout à l'honneur de mon personnel.

Au début, il m'a fallu faire preuve d'autorité envers le préposé, Charles Dasoul. Par deux fois, je lui avais donné des ordres, pourtant poliment, comme me l'avait recommandé M. Servais. Ces ordres étaient restés lettres mortes. A la troisième récidive, c'était l'heure H. Je m'en rendais compte. J'ai été sèche comme un coup de trique: « Quand je donne un ordre, j'entends qu'on l'exécute ». M. Servais se trouvait par hasard dans l'antichambre de la salle de conférences, et avait tout entendu. Il m'a félicitée et encouragée, me disant « A la bonne heure, je vois que vous avez de l'autorité ». J'étais la première femme nommée en tant que conservatrice de musée en Belgique. C'était une expérience. L'heure H avait été décisive. A partir de ce moment-là, Dasoul n'a plus jamais regimbé et a été d'un dévouement à toute épreuve. Je tiens à rendre ici hommage à son souvenir. S'il avait des défauts, je dirais plutôt à l'extérieur du Musée, et qui n'en affectaient en rien la bonne marche, il avait par contre de très grandes qualités, il était même exceptionnel.

Ce dévouement qui ne s'est jamais démenti chez Dasoul, j'ai pu le constater à maintes reprises, surtout au moment de la guerre. Je ne parlerai pas de M^{me} Janssens, et même de son mari qui n'était pas affecté au service du Musée. Ils étaient hors pair, et leur serviabilité était connue de tous. Je fais allusion aux gardiens.

Lors de l'entrée des allemands en Belgique le 10 mai 1940, c'était jour de fermeture officielle pour nos musées, et donc congé pour les gardiens. Si, dès 1939, j'avais pris l'initiative, sans qu'aucune suggestion ne m'en ait été faite, de commencer « notre » mobilisation, et mis à l'abri les principaux meubles et objets, beaucoup restaient encore exposés, quoique d'ordre secondaire. En plus de Dasoul, présent d'office, tous les gardiens sont arrivés spontanément pour venir m'aider à sauver et déménager le contenu des vitrines. On en a mis un coup. Il y avait des soldats armés de mitraillettes aux fenêtres de la façade, on pouvait donc tirer sur nous. Quand les ponts ont sauté, nous avons échappé de justesse à un accident, n'ayant été prévenus que quelques minutes à l'avance et ce, par le mari de la concierge accouru comme un fou de l'Université pour crier à sa femme, à nous tous, de nous sauver. J'ai fait sonner la cloche pour battre le rappel dans les bâtiments, et nous



avons tout juste eu le temps d'arriver au bout de la rue Saint-Thomas, tandis que de grosses pierres détachées du pont Maghin volaient par dessus les toits. L'une, de près d'un demi mètre cube, perçait le toit de la galerie ouest et défonçait le pavement. J'avais pris la précaution de faire ouvrir toutes les fenêtres, la rupture des ponts étant inévitable. Après, nous avons fait le tour pour constater les dégâts. Hélas! Aucun aux collections, puisque nous avons eu le temps de ranger tout ce qui était fragile. Mais dix centimètres de verre sur tous les planchers, plus de fenêtres, les glaces des vitrines en majeure partie sautées. Malgré les précautions prises, les fenêtres étaient arrachées et, si je n'avais pas eu celle de faire camoufler par des sacs de sable posés sur des rails, travail entièrement réalisé selon mes indications, le «Mystère d'Apollon» et la «Vierge de Dom Rupert» eussent été endommagés, les vitres, et surtout les longues boiseries arrachées aux fenêtres ayant été projetées dans cette direction et reposant sur les sacs. Tandis que, bien lourdement, je remontais dans mon bureau, l'explosion du pont des Arches faisait tomber à mes pieds les briques du mur de la future salle Baar. La violence des déflagrations avait, au second étage, déplacé de vingt centimètres certaines haches polies se trouvant dans des vitrines que nous n'avions pas eu le temps d'évacuer dans la section pré-historique, les objets ne risquant pas d'être brisés. Ils furent ensuite emballés avec inventaire par vitrine, un peu de calme étant revenu.

Après ces désastres, il fallut parer. En toute logique, si l'on remettait le Musée en état, étant vidé de ses collections – la guerre n'étant pas terminée, tant s'en faut-il risquait d'être occupé. J'ai décidé que les fenêtres ne seraient pas réparées. Les murs étaient épais, ils avaient prouvé leur solidité, et les mauvais vents ne risquaient pas de créer des dommages, vu l'exposition de l'immeuble. Et c'est ici encore que mon personnel a fait preuve du plus grand dévouement. Alors que je ne pouvais exiger de lui autre chose que la surveillance des salles, à ma demande, les plus valides se sont mis résolument à la besogne, aidés par les moins valides et en resquillant tout ce qui pouvait être resquillé en fait de cartons, tôles, etc chez chacun de nous. Nous avons bouché toutes les fenêtres par tous les moyens de fortune possibles et imaginables, sans avoir recours à aucun service public, très occupés ailleurs probablement. Personne ne s'est occupé de nous, j'ai dû prendre toutes les initiatives guidée par mon atavisme de fille d'officier du génie.

Lorsque les allemands ont placé de la D.C.A. sur le toit – elle est restée pendant six semaines –, c'est encore moi qui ai pris l'initiative de faire mettre dans un abri, qu'à ma demande l'Echevinat m'a trouvé dans les sous-sols de l'Académie des Beaux-Arts, ce qui nous restait de déposé sous des sacs de sable avec circulation d'air aménagée, dans une salle de l'arrière du rez-de-chaussée. Alors, toutes les salles de Curtius se sont trouvées entièrement vides, y compris les greniers, ce qui n'était pas peu dire. C'est mon personnel qui a tout rangé sous la conduite de Dasoul, passé maître dans ce domaine.

Restait à protéger les bâtiments eux-mêmes. J'ai convoqué le chef des pompiers pour lui demander conseil contre les dangers d'incendie en cas de bombardement. J'avais pensé à une couche de sable de dix à vingt centimètres sur les planchers, afin d'isoler les étages. M. Bridoux m'a approuvée, à condition de recouvrir la couche des greniers par des tôles, pour éviter éventuellement que le souffle de l'éclatement ne disperse le sable. Nous avons pu obtenir des tôles par les Produits Galvanisés, et le dispositif fut mis en place par mon personnel dans les deux



musées. J'ai donc pris moi-même l'initiative des mesures de sécurité pour les bâtiments, tout comme je l'avais fait pour le choix des meubles et objets envoyés par mesure de prudence au château de Cras-Avernas, retenu pour son isolement loin des grandes voies de communication par l'Echevinat des Beaux-Arts pour les tableaux du Musée des Beaux-Arts. Procédant par logique, je savais ce qui aurait le plus tenté l'occupant et, en fait de meubles, j'avais prélevé ce que nous avions de plus précieux appartenant tant à la Ville qu'à l'Institut, afin de pouvoir reconstituer l'essentiel d'un Musée régional, si ce qui restait à Liège venait à être détruit. La liste de ce qui avait été évacué a été transmise aux deux organismes avec, pour la Ville, un avenant à la police d'assurance.

Le transfert avait été fait sans moi, en même temps que celui des tableaux du Musée des Beaux-Arts. J'ai demandé alors à voir personnellement dans quelles conditions se trouvaient nos collections. Une visite à Cras-Avernas, je ne sais plus en compagnie de qui, m'a prouvé que nos caisses de numismatique – la presque totalité de nos collections –, les tapisseries et quelques petits objets se trouvaient dans une insécurité complète quant au vol. Dans ces conditions, j'ai demandé asile pour cet ensemble à M. Capart dans la chambre blindée des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, ce qui fut accordé de très bonne grâce, et j'ai tenu à accompagner personnellement le transfert qui se fit par un camionneur renseigné par M.J. Dumont, M. Dessouroux, en janvier 1940. Il avait beaucoup neigé et faisait tellement froid que le moteur du camion gela en cours de route. Il fut possible d'y remédier, mais nous sommes arrivés très tard à Bruxelles. Cependant, tant camionneur que personnel des Musées Royaux qui attendaient notre venue ont tous fait bonne mine à mauvais jeu et, malgré l'heure tardive, tout fut rangé le soir même.

C'est encore à mon initiative que les principales boiseries et certains meubles du Musée d'Ansembourg ont été transportés, à la fin de 1944, pendant la période des robots, également aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

Pour toutes ces opérations, j'ai donc pu disposer de tout le personnel mis à ma disposition. Il ne m'a jamais ménagé ni son plus profond attachement, ni son entier dévouement. On travaillait tous ensemble pendant la guerre, et aussi de gaieté de cœur, pour sauvegarder d'abord ce qui était le bien, puis pour réinstaller le Musée. Mon personnel, ce n'étaient plus des subalternes, mais des collaborateurs. Il y avait cependant, parmi tous ces éléments, des gens d'opinions très différentes, même un rexiste, mais j'avais interdit toute discussion pouvant altérer la bonne entente.

Je ne citerai que deux exemples de ce dévouement qui ne m'a jamais été marchandé, ne fut-ce que pour rendre hommage à ces humbles qui ont travaillé et peiné avec moi dans des circonstances souvent bien difficiles. Plusieurs de mes rapports rédigés pendant la guerre et qui doivent exister dans les archives n'ont pas été publiés dans les Bulletins de l'I.A.L., je ne sais pourquoi. Ils en faisaient état mais, dans ces rapports administratifs, il n'aurait pas été de bon aloi – ce me semble – de se mettre soi-même sur pavais, et l'action personnelle du Conservateur n'en découle pas forcément.

Ceci s'est passé après la guerre. Dasoul était mort depuis le début de mai 1944, et je suis restée près de deux ans sans préposé. Il ne me restait plus de gardiens valides, la plupart atteints par la limite d'âge s'étaient vus mis à la retraite et non remplacés. Voyant mon embarras, de son chef, le Directeur de la D.P mit à ma dis-



position cinq de ses membres, dont Sauveur nous est resté jusqu'à présent. Lui aussi va être atteint par la limite d'âge. C'était l'homme de confiance qui, à ce titre, m'a souvent été demandé par les Bureaux de l'Hôtel de Ville – «Envoyez-moi votre homme de confiance» – lors de missions délicates. La Ville ratifia la décision du Chef de la D.P., et je me suis mise au travail avec cette nouvelle équipe.

Un jour que nous réinstallions des collections, dans l'ardeur et le plaisir du travail, j'avais largement dépassé l'heure – d'une heure et demie, je crois –. Pas un de mes cinq hommes n'a fait la moindre observation. Quand je m'en suis aperçue, très confuse, je me suis évidemment excusée, et l'un d'eux, parlant au nom des autres, m'a si gentiment répondu «Mais de rien. Est-ce que nous ne travaillons pas avec vous?».

Un autre souvenir, auquel je ne puis penser sans émotion, c'est l'attitude de tout le personnel à mon égard lorsqu'en août 1944, le Musée Curtius fut cerné par un peloton d'allemands, feldwebel en tête revolver au poing, pour une visite domiciliaire de fond en comble. Le chef avait ordonné le rassemblement de tout le monde dans le vestibule d'entrée. Avec la concierge, j'étais le plus petit morceau. D'abord en premier plan de notre groupe, mes hommes avaient si bien manœuvré qu'ils étaient arrivés à me reléguer presque à l'arrière pour me protéger.

Quand le feldwebel a demandé qui était le chef, j'ai dû me forcer un passage dans leur masse compacte, et résister à Dasoul qui me tirait par le dos. Le personnel a été immobilisé dans une des premières salles, et j'ai été invitée à faire visiter les caves par le feldwebel, qui n'a pas cessé de me braquer le revolver dans le flanc. Je pense qu'il avait plus peur que moi dans nos sous-terrains, assez impressionnants pour qui ne les connaît pas. La scène était d'un haut comique, mais je ne sais comment Dasoul était arrivé à me rejoindre lorsque je suis arrivée avec mon sbire dans la grande cave, remplie à craquer par des caisses qui semblaient visiblement l'intriquer.

Ce sont des faits qui ne s'oublient pas, et je me sentais largement récompensée de la sollicitude que j'avais toujours eue pour mes aides. Ils savaient d'ailleurs qu'ils pouvaient compter sur moi pour les défendre le cas échéant.

Donc, toute liberté m'a été laissée quant à l'organisation du personnel mis à ma disposition, en tenant compte des circonstances... J'ai toujours cherché à être, avec lui, simplement humaine, et ma confiance en lui, il me l'a rendue au centuple.

Là encore, la Ville a pu dire que le service des Musées Curtius et d'Ansembourg marchait tout seul et, lorsqu'ailleurs, il y avait un numéro récalcitrant, on me demandait de le prendre.

CONCLUSIONS

En suivant l'ordre dans lequel les questions m'ont été posées, je puis répondre comme suit.

- Q.* Quel est le statut du Conservateur dans ses rapports avec la Ville tels que je les ai connus ?
- R.* Cette question ne s'est jamais posée, aussi ne m'en suis-je jamais ni embarrassée, ni préoccupée. Toute réflexion faite, ces relations étaient basées sur la Convention réalisée entre l'I.A.L. et la Ville de Liège. Nous avons toujours



marché la main dans la main, et je n'ai rencontré de difficultés ni de part ni d'autre.

- Q. Le Conservateur est-il un personnage administratif ou scientifique? Quelles sont les différences?
- R. Encore une question qui ne s'est pas posée. A mon sens, plus scientifique évidemment de par ses études, sa spécialisation, de par les initiatives que j'ai toujours dû prendre, de par mes responsabilités.
- Q. En quelles matières a-t-il le plus d'influence?
- R. Dans le domaine scientifique évidemment, mais aussi cette initiative s'étendait à tous les autres domaines, et ceci a été particulièrement démontré pendant et après la guerre. Toutes les mesures de sauvegarde et de sécurité prises pour les collections et les bâtiments ont été le fait du Conservateur, qui a eu toute latitude d'agir en toute liberté au mieux des intérêts de tous (Ville et Institut). Elle a été appuyée par les conseils de cet Institut qui partageait ses responsabilités vis-à-vis de la Ville.
- Q. Quels sont ses supérieurs et ses obligations?
- R. Puisque nommée par la Ville sur la proposition de l'I.A.L., de droit le Bourgmestre était mon chef administratif vis-à-vis d'elle. En fait, l'Echevin de l'Instruction publique d'abord, par l'entremise de son Bureau des Beaux-Arts, puis des Beaux-Arts quand cet Echevinat fut créé. Obligations? La déférence.
- Q. Comment reçoit-il éventuellement leurs instructions?
- R. A la demande de l'Administration elle-même, l'échange de correspondance était réduit au minimum. Relevé bi-mensuel des prestations du personnel (hormis préposé et concierges) sur des formulaires, ceux-ci imprimés après la guerre. Relevé bi-mensuel du nombre de visiteurs. Rapport annuel sur l'activité des Musées pendant l'exercice écoulé, le même que celui envoyé à l'I.A.L. Celà pour la correspondance courante. Des instructions ronéotypées concernaient le personnel: congés payés, décorations à proposer, éventuellement mesures d'hygiène à prendre, comme pour tous les établissements publics communaux. En plus, la correspondance accidentelle, demandes de prêt d'objets en vue d'expositions...
- Q. En quelle manière a-t-il la direction
- (a) du personnel?
- (b) du mobilier?
- (c) des collections?
- (d) des bâtiments vis-à-vis de la Ville?
- (e) des inventaires?
- (f) des dépenses?
- (g) des assurances, etc.?
- R. (a) Liberté totale dans la direction du personnel, en tenant compte évidemment des heures de prestation accordées à chacun, et de l'affectation des différentes catégories. Pendant la guerre, il y eut plus de latitude, et ce sont les gardiens et le préposé qui ont été mes uniques collaborateurs pour la mise en sécurité des collections, la protection des immeubles. Nous nous sommes débrouillés seuls.
- (b) et (c) J'avais toute latitude dans l'arrangement des salles et des collections, ce qui n'était que le respect de la Convention.



(d) Les bâtiments étaient sous ma surveillance directe. Les réparations nécessaires étaient envoyées sur un formulaire imprimé, rédigé en style télégraphique, au Bureau des Beaux-arts, qui les transmettait après visa au Bureau des Travaux publics, lequel avisait. Somme toute, la responsabilité du bon entretien des bâtiments m'incombait.

(e) J'avais seule la charge des inventaires. Voir aussi à ce sujet la Convention.

(f) Les dépenses courantes se faisaient par commandes sur bons imprimés. Ceux-ci étaient recopiés dans un carnet pour mémoire. Je ne réglais pas les dépenses.

(g) La Ville assurait bâtiments et collections d'après les estimations données par le Conservateur.

Q. (a) Budget de l'année;

(b) traitement;

(c) acquisitions;

(d) entretien du mobilier.

R. (a) Un tout petit crédit était alloué annuellement pour l'entretien général et pour les frais de bureau. La plus grande économie nous ayant été recommandée, on y veillait scrupuleusement. Après la guerre, la Ville a été engagée dans de très fortes dépenses pour restaurer les bâtiments, comme aussi pour moderniser la présentation des collections (électricité, vitrines, etc.). Bon nombre de ces dépenses ont dû recevoir l'autorisation du gouvernement à Bruxelles puisant sur des crédits spéciaux. J'ai eu la direction et toute la responsabilité des travaux entrepris avec l'Institut, et tous nous avons toujours marché en parfaite harmonie.

(b) Le barème des traitements était fixé par la Ville pour tout le personnel.

(c) Il existait une petite provision allouée pour «acquisition d'objets». L'achat des œuvres d'art ou historiques se faisait sur proposition de l'I.A.L., ou sur proposition de la Ville demandant l'avis de la Commission d'achat de l'I.A.L. Cet avis était toujours suivi.

(d) L'entretien des collections était fait par le préposé, qui réparait ou consolidait également les pièces qui menaçaient ruine. Les dépenses, qui se montaient à peu de chose, étaient réglées par l'I.A.L., qui envoyait le compte à la Ville à la fin de l'exercice en cours. Là aussi, règnait la plus stricte économie.

Q. Distribution et horaire de travail du personnel ?

R. Horaire fixé par la Ville. Distribution du travail laissée à la discrétion et à l'initiative du Conservateur. Horaires des visites fixés par les heures d'ouverture des Musées. A ce propos, chaque Conservateur des différents musées faisait ses suggestions, le régime d'un musée n'étant pas celui d'un autre. J'assumais seule la charge des visites guidées demandées soit par l'intermédiaire de la Ville, soit directement. Il m'est aussi souvent arrivé de guider en dehors des heures d'ouverture, pour éviter que les visiteurs ne retournent dèçus, surtout quand c'étaient des étrangers.

Q. Quelles sont

(a) ses responsabilités ?

(b) ses prérogatives ?



R. Responsabilité entière quant aux bâtiments et aux collections, vis-à-vis du personnel, responsabilité de la bonne marche du Musée, tant dans le domaine matériel que scientifique. Je n'ai jamais eu peur de mes responsabilités, me sachant secondée dans ma tâche par l'I.A.L.

Somme toute, la plus grande initiative m'a toujours été laissée dans tous les domaines par la Ville de Liège. Elle avait confié la gestion de ses Musées archéologiques à l'Institut, dont elle reconnaissait la valeur scientifique et le dévouement aussi absolu que désintéressé. Elle savait que j'étais appuyée et conseillée par cet Institut qui partageait mes responsabilités très grandes vis-à-vis d'elle : conserver, aménager, enrichir matériellement et scientifiquement nos Musées pour le plus grand profit de notre petite patrie. Ils devaient produire. Elle m'a fait confiance. Je pense y avoir répondu en lui donnant toujours le meilleur de moi-même, tout mon temps, tout mon cœur.

Je conserve, de mes relations avec l'Administration de la Ville de Liège, tout comme avec celles de l'Institut, le meilleur souvenir : un ciel sans nuages, et c'est la plus grande récompense de toute cette tranche de ma vie.

Hélène VAN HEULE

BIENS COMMERÇABLES ET BIENS CULTURELS

Le bloc de l'Est a implosé sous nos yeux. L'Ouest risque fort de prendre le même chemin, en dépit de sa prodigieuse capacité d'adaptation. Il l'a sans doute déjà pris. La loi du plus fort y règne. Et donc la peur. Même chez les plus forts, car ils sont ravagés par la crainte d'être chassés du lot. Tout le monde, ou presque, veut des canons ; et tout le monde, ou presque, veut aussi du beurre, beaucoup de beurre. Ici et là, des chefs d'Etat en titre ou en puissance jouent à la guerre comme le faisaient les barons au temps de la Féodalité. Partout, les privilégiés s'accrochent à leurs «droits acquis» comme le faisaient les marquis à la veille de la Révolution. Le désespoir et la révolte grondent.

Ce sont les hommes d'affaires qui nous ont menés là. A partir de la fin du Moyen Age, ils ont pris, pour le meilleur et pour le pire, un pouvoir toujours grandissant. Rappelez-vous Jacques Cœur, «roi sans couronne», Jakob Fugger «le riche», John Law, et tant d'autres personnages fascinants, pour qui d'ailleurs la roche tarpéienne a fort souvent été proche du Capitole. Voyez proliférer dans l'actualité leurs *alter ego*. Faire ruisseler l'or dans leurs coffres, et à cet effet le faire sortir des poches, c'est leur talent.

En des temps peu éloignés de nous, une arme insidieuse a été lancée à leur profit : la publicité. Un nouvel opium du peuple. La résistance s'organise, mais c'est le pipeau contre les grandes orgues. Il est urgent que chacun en fasse son affaire personnelle. On vous crie ou on vous sussure «Buvez ceci!», «Mangez cela!», «Mâchez ceci!», «Fumez cela!», «Venez ici!», «Allez là-bas!»... Ne vous laissez pas faire ! Résistez! N'encaissez-vous pas une dose de matraquage qui vous aurait paru inconcevable et intolérable il y a vingt ans ? Vous croyez que cela n'ira pas plus



loin ? Vous êtes prêts à parier, par exemple, qu'il n'y aura jamais de panneaux publicitaires le long des autoroutes ? Vous ne voyez pas ceux qui s'y sont déjà glissés ?

L'un des grands murs de l'Athénée royal de Liège I s'est orné d'un vaste panneau publicitaire à trois positions, un pour l'établissement, les deux autres pour le plus offrant; le préfet n'a enregistré que deux protestations. La perspective du Mont-Saint-Martin, site classé dont les Liégeois sont fiers à juste titre, donne, pour qui descend la pente, sur un vaste panneau d'affichage (mais celui qui bravait les interdictions depuis tant d'années près du n° 17 a récemment disparu; bravo!). Seriez-vous en peine de citer d'autres exemples ?

Il suffirait que ces coûteuses «campagnes» perdent leur efficacité pour que leur inflation soit stoppée. Cela ne dépend que des consommateurs. Qu'ils deviennent capables de résister au chant des sirènes, et la partie sera gagnée. Mais c'est une véritable révolution culturelle qu'il y faut. Lisez avec attention la définition du bien-être dans les dictionnaires : un tel glissement de l'être à l'avoir en dit long. Qui donc, de nos jours, a bien présent à l'esprit que l'argent ne fait pas le bonheur, que ce qu'il permet d'acquérir est bien loin de le faire à tout coup ?

Ce qu'il faut chercher à posséder, dès qu'on mange à sa faim, c'est ce qui ne peut pas être acheté. La grotte de Lascaux et celle de Ramioul, Stonehenge et le dolmen de Wéris, le château d'Azay-le-Rideau et celui d'Aigremont, l'église des *Vierzehnheiligen* et Saint-Jacques, le palais de Cnossos et celui de nos princes-évêques, la Maison Carrée et la Maison Curtius, l'Hôtel de Soubise et l'Hôtel d'Ansembourg, le pont du Gard et le pont de Wandre, les Vierges à l'Enfant des Della Robbia et celle de Saint-Jean, la Madone de Michelange et celle de Dom Rupert, l'ivoire de Romanos et celui de Notger, les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy...

Ce qui se trouve «sur vos terres», ne vous en sentez-vous pas un peu propriétaires, même s'il n'est pas en votre pouvoir de les vendre ? Soyez capables d'étendre ce sentiment au monde entier, dont vous êtes les citoyens. Heureux ceux et celles qui détiennent le «Sésame ouvre-toi» qui donne accès à ces merveilles sans nombre. Elles les enivreront sans qu'ils aient à craindre ni la «gueule de bois», ni la cirrhose du foie, ni la tentation de passer à des drogues moins douces. Elles ont une propriété prodigieuse : elles se divisent et demeurent entières «ainsi que l'amour maternel», comme disait Edmond Rostand. Quand nous les «donnons», nous les gardons en totalité. Alors que si nous partageons notre manteau avec un pauvre, il ne nous reste que la moitié d'un manteau; et de même pour tout bien matériel, que ce soit un verre d'eau ou le stock d'or de Fort Knox.

«*I have a dream*»... Le monde qui naît, dans la douleur, de la décomposition de la société de consommation mettra les biens de l'esprit à la place qui leur revient : la première. Ils seront «distribués» à profusion, puisqu'ils sont inépuisables. Ceux qui s'en soucient aujourd'hui comme d'une guigne se mettront à les apprécier, puis à en raffoler. Ce sera un nouveau *New Deal*. Les grands de ce monde y pousseront de toutes leurs forces, puisqu'ils y auront intérêt. Mais il est fort à craindre que le chemin qui conduit là passe par de véritables cataclysmes sociaux.

Il y a mieux à faire que de rêver tout éveillé à cet âge d'or. Il faut le créer dans son microcosme personnel, autant que faire se peut.



« NUL DOUTE, DONC, LE PIÉDESTAL PRIMITIF DES PRÉCIEUX FONTS BAPTISMAUX ÉTAIT DE PIERRE »

C'est Théodore Grobert qui s'exprime ainsi⁽¹⁾. Il est tout fier de pouvoir répondre « catégoriquement » à une question posée en 1904 : « En quoi était le gradin primitif ? Pierre ou métal ? ». Il a puisé la réponse dans un document de l'Administration centrale du département de l'Ourthe. Il prend soin de souligner qu'il l'a tiré de l'oubli, mais non pas d'en donner la référence, alors que le fonds où il l'a découvert est inextricable entre tous.

Ce document est le procès-verbal et inventaire de l'église Notre-Dame aux fonts dressé le 26 frimaire an 6, alias 16 décembre 1797 ; on peut y lire « le bac à l'eau pour baptiser est en pierre et couvert en bois »⁽²⁾.

Il apporte sans conteste la preuve que les fonts trop longtemps attribués à l'orfèvre Renier de Huy n'étaient plus alors dans l'église, et qu'ils y avaient été remplacés par des fonts de fortune permettant de continuer à administrer le baptême. Mais comment diable l'archiviste provincial a-t-il pu en tirer des indications sur le « piédestal primitif » ? Les plus avertis parmi les lecteurs de son monumental ouvrage ont froncé les sourcils devant une aussi incroyable légèreté d'esprit, à n'en pas douter. Mais aucun n'a publié la moindre réfutation, que je sache. Ont-ils pensé que la bourde sauterait aux yeux de tout un chacun ? Ont-ils sous-estimé le poids de l'auteur et de la publication, encore alourdi par le ton péremptoire adopté ? Ils ont plus vraisemblablement considéré qu'un volume entier suffirait à peine pour tous les corrigenda et que celui-ci n'avait pas plus d'importance que bien d'autres...

Dans l'état actuel des connaissances, on ignore tout du socle qui portait les fonts dans le petit sanctuaire accolé à la cathédrale, je le répète⁽³⁾. Et je continuerai à nourrir envers Théodore Gobert autant d'exaspération que d'admiration, à l'instar de tous ceux qui s'arment des principes fondamentaux de la recherche historique pour fouiller le passé liégeois.

Pierre COLMAN

¹ *Liège à travers les âges*, t. II, 1925, p. 130, col. 1 (réédition, t. III, 1976, p. 243-244) et t. IV, 1928, p. 344, col. 1 (réédition, t. VIII, 1977, p. 489). Un article intitulé *Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liège* avait annoncé en 1911 déjà « l'exhumation produite par M. Gobert ». Signé des initiales A. C., qui sont restées sibyllines pour moi, il a paru dans la *Chronique archéologique du pays de Liège* (6^e année, p. 124). « Voilà encore un point éclairci » s'exclamait l'auteur en terminant...

² ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Fonds français, Préfecture*, 515/5 ; ce n'est pas la seule pièce de l'Administration centrale qui se trouve classée dans la partie intitulée Préfecture, loin de là...

³ Pierre COLMAN, « Propositions actualisées pour le soubassement des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège », dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique*, 6^e série, t. VIII, 1997, p. 175-187 (p. 177).

OUTREMEUSE ET JEAN VAN EYCK

*« Peu de gens sont assez sages pour préférer le blâme
qui leur est utile à la louange qui les trahit »*

(La Rochefoucauld)

La « Vierge au chancelier Rolin » a fait couler énormément d'encre. La bibliographie du tableau est à l'aune de sa célébrité; elle ne compte pas moins de quarante-deux numéros dans le répertoire que viennent de publier Hélène Mund et Cyriel Stroo: « Early Netherlandish Painting (1400-1500). A Bibliography (1984-1998) » (Bruxelles, 1998, p. 244-246).

Liège est peinte dans le paysage de fond, même si des montagnes enneigées ferment l'horizon, soutenait Jean Lejeune; et aucune objection ne l'en a fait démordre. Sa thèse a cependant été mise à mal de façon décisive. En particulier par Richard Forgeur. Il a étudié la question avec une attention et une persévérance inégalées (dans « Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège », 1, Liège, 1984 « ERAUL », 18 », principalement p. 46-49). Il a centré son intérêt, comme de juste, sur la majestueuse église dans laquelle il refuse fermement de reconnaître la cathédrale Saint-Lambert. Il en a réservé un peu à la partie du tableau qui montre Outremeuse, si l'on en croit celui que ses adversaires avaient surnommé « Jean sans Pitié ».

Cette partie-là était la plus digne d'intérêt aux yeux d'un jeune émule des deux historiens liégeois d'opinion opposée, Erwin Woos. Il a consacré en effet son mémoire de licence à Outremeuse. Il a eu la joie de voir ce travail couronné par le Prix Georges Hansotte, décerné, en la circonstance pour la première fois. Il en a tiré deux articles. Le premier, court, intitulé « Le quartier d'Outremeuse à Liège, genèse d'un territoire urbain », a paru dans le Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège (t. XII, n° 278, 1997, p. 649-656); le second, long, « Le quartier d'Outremeuse à Liège. Genèse et évolution topographique d'un territoire urbain », dans l'Annuaire d'histoire liégeoise (t. XXVIII, n° 52, 1996-1997, p. 1-187). Dans le second, un texte fort bref (p. 40 et passim) et une illustration fort abondante (en annexe, p. 168-176, avec la numérotation d'origine) sont consacrés au paysage eyckien. Les opinions de Jean Lejeune sont prises pour vérité d'Évangile. Les contradicteurs sont évoqués globalement, sur un ton méprisant: « il est encore des défenseurs de la thèse selon laquelle le décor de la peinture en question n'est autre qu'une ville imaginaire ». Un seul renvoi bibliographique est fourni, celui d'un article consacré par J. Philippe à « l'introspection iconographique » de l'œuvre (n. 114).

L'illustre « Primitif flamand » s'est-il servi de croquis pris sur nature pour composer le paysage en cause? Le quartier d'Outremeuse y est-il reconnaissable? C'est bien possible. Une démonstration minutieuse vierge de tout parti-pris reste à faire. Elle pourrait s'inspirer des commentaires nuancés d'André Joris au sujet de la Nativité du Maître de Flémalle (dans *Huy et sa charte de franchise*, 1066, Bruxelles, 1966 « coll. Pro Civitate, n° 4 », p. 28).

PUBLICATIONS

Le livre de J.-P. Rorive⁽¹⁾ couronné à Lille et « nommé » à Paris

«La guerre de siège sous Louis XIV en Europe et à Huy» (éd. Racine), ouvrage récent de l'historien hutois J.-P. Rorive, vient d'être « nommé » pour le Grand Prix du Musée de l' Armée (Invalides) à Paris. Seul livre belge retenu, l'ouvrage a été sélectionné parmi les cinq meilleurs sur plus de cent par un jury prestigieux de douze grands spécialistes des Universités et de l' Armée française.

Le 10 octobre dernier, l'auteur recevait très solennellement le Prix d'histoire François Chon de la Société des Arts et des Lettres de LILLE, au Palais Rihour, surtout en raison de l'envergure européenne de sa recherche.

Cet ouvrage est fondamental pour la connaissance de la stratégie, de la tactique, de l'histoire politique au temps de Louis XIV. Particulièrement pour l'histoire de la Principauté de Liège, carrefour des armées d'Europe, dont Huy constituait la principale place forte. L'histoire militaire du Pays de Liège, dont la neutralité n'a cessé d'être bafouée, n'avait jamais été approfondie pour le «Siècle de malheur». L'auteur aborde aussi bien les questions d'artillerie, d'intendance, de géographie du champ de bataille de la «Guerre des Flandres», que des techniques de siège, des conditions de capitulation, du vécu des gens, etc. L'auteur a fouillé les archives manuscrites et cartographiques à Huy, Liège, Bruxelles, Paris-Vincennes, Leyde, La Haye, Copenhague, Stockholm, Simancas, Londres, Berlin, etc. Le professeur de la Sorbonne André Corvisier, Président d'honneur de la Commission internationale d'histoire, écrit notamment dans sa préface: «Si l'historien avait le droit d'employer le terme exhaustif, je n'hésiterais pas pour qualifier ce travail».

Il s'agit aussi d'un splendide livre d'art, enrichi de portraits inédits de princes-évêques ou de maréchaux, de tableaux de bataille, de cartes et plans restés dans l'anonymat, de plans-reliefs de villes et citadelles...

Le Prix de la Société lilloise est attribué pour la première fois à un historien belge. La Société des Sciences, des Lettres et des Arts de Lille, fondée en 1802, réunit des personnalités éminentes du Nord-Pas de Calais. Louis Pasteur, premier doyen de la Faculté des Sciences de Lille, fut président de la Société en 1857.

Le Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts publie le tome III de ses Annales (1998), où l'on trouve les études suivantes:

- Catherine PÉTERS: Chronique archéologique: 1998. Fouilles de prévention dans la Collégiale Notre-Dame à Huy.
- Pierre BAUWENS: Un prêtre républicain élu curé d'Amay en 1795: Arnold-Joseph Ramet (1762-1821).
- Grégory HUBIN: Le domaine de l'abbaye de Flône des origines au milieu du XIV^e siècle.
- Jacques LIENARD: Les lettres de Jacques-Mathieu Devisé (novembre 1789-août 1795).
- Lambert RADOUX: L'établissement du système métrique. Son introduction à Huy (1802-1814).

au prix de 800 francs au compte du Cercle: 068-2056893-35 avec la mention «Annales 52». Port: 100 francs.

Secrétariat:

rue Désiré Manne, 37, 4520 Bas-Oha. Tél 085/21.78.21 - 085/25.14.69

Trésorerie:

rue d'Angleterre, 20, 4500 Huy, Tél. 085/23.04.29



* UN LIVRE LUXUEUX, GRAND FORMAT (25x33 cm), 350 illustrations (200 en couleurs), en vente en librairie à 2950 f.

Dépôt des manuscrits et vente des publications :

rue Vankeerberghen, 20, 4500 Huy (ancien couvent des Frères Mineurs) – Tél. : 085/21.53.95

Images de notre passé. Recueil de cartes postales et de photographies anciennes de Cointe, Sclessin, Fragnée et Bois d'Avroy

Créée le 23 septembre 1986, sous les auspices du Comité de Quartier de Cointe, la

Commission Historique et maintenant Culturelle des quartiers de Cointe, Sclessin, Fragnée et Bois d'Avroy, ouverte à toute les personnes intéressées par l'histoire, le folklore, le terroir et la culture, fêtera cette année son dixième anniversaire.

Au-delà des conférences et expositions qu'elle a organisées, la Commission a publié depuis 1989, une dizaine de plaquettes sur les thèmes suivants: «L'Histoire de Cointe et de Sclessin», «La Houillerie à Cointe, Fragnée et Sclessin sous l'Ancien Régime», «Souvenirs



d'écolier, promenades à travers Cointe et Fragnée jadis», «A propos des anciens bures et incendie du Couvent du Sacré-Cœur», «1944-1994, il y a 50 ans... les bombes!», la série «Petite histoire de nos rues, de nos lieux-dits et autres toponymes oubliés et méconnus de nos quartiers de Cointe, Sclessin, Fragnée et Bois d'Avroy». Parmi les auteurs, citons: E. Degey, G. Fransis, R. Maréchal, H. Desalle, H. Sépulchre, J. Noël, Y. Keuter et M. Erpicum.

La Commission Historique a, en outre, soutenu l'édition d'autres plaquettes telles que «La Chapelle Saint-Maur» (travail de fin d'études de Madame Ubags-Lebire), «La Chapelle Saint-Maur à Cointe» (article paru dans le Bulletin de la Commission Royale des monuments, sites et fouilles, sous la signature de Jacques Comanne) et «Cointe,

le Parc privé et les environs» (ouvrage réalisé par Monsieur Pol Schurgers).

Ces différents ouvrages et plaquettes, ont ainsi permis de faire mieux connaître l'histoire de leur quartier à ceux qui y résident.

A l'occasion de son dixième anniversaire, la Commission Historique et Culturelle a décidé d'éditer ce bel album de cartes postales et de photographies anciennes des quartiers à parcourir comme une promenade, partant du Bois d'Avroy et conduisant par Cointe et Sclessin jusqu'à Fragnée.

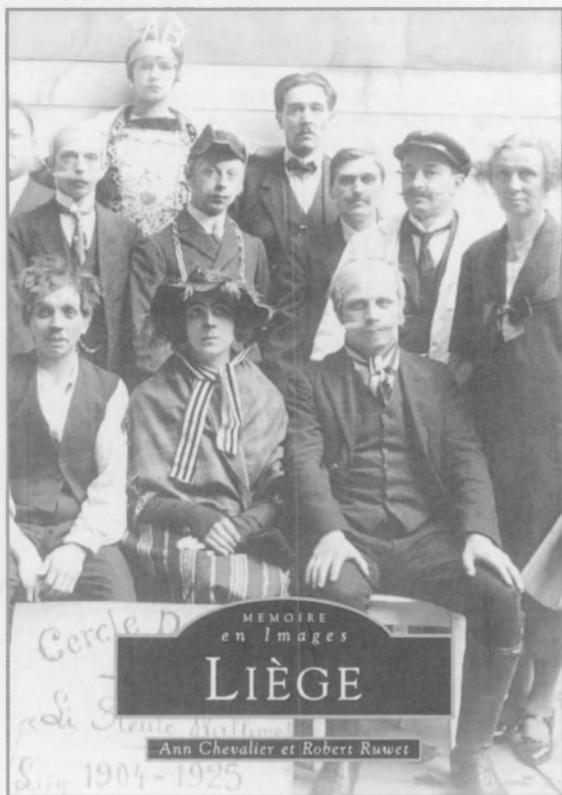
Certaines de ces «Images de notre passé», ont déjà été présentées dans différentes expositions. Cependant, pour assurer la plus large diffusion possible de cette documentation remarquable, il a paru intéressant, sollicité d'ailleurs de différents côtés, de procéder à sa publication.

Notre conservateur, Ann CHEVALIER, publie...

Tout comme l'Égypte est un don du Nil, Liège, on le sait, est fille de Meuse.

Qu'il s'agisse des cartes contemporaines, avec leur implacable précision aérienne pro-

grammée dans l'œil électronique d'un satellite, ou des anciennes vues en perspective douteuse, nées dans l'œil amoureux d'un graveur plus passionné que géographe, le point commun est ce fil bleu du fleuve qui, dès qu'il s'enrichit des eaux plus tumultueuses de l'Ourthe, trace ses courbes, main-



tenant emmurées, là où jadis ses bras enlaçaient îles et flots.

D'Angleur à Wandre ou Jupille, C'est en se laissant aller au fil du courant que l'on est certain d'entrevoir toutes les collines qui abritent la ville. Du pont de Fragnée jusqu'au pont de l'Atlas V, c'est la Meuse qui nous conduit de quartier en quartier. Ces vieux quartiers liégeois qui résonnent encore aux airs de Grétry et de César Franck, où l'on entend vibrer l'archet de Vieuxtemps ; et cette bouffée de fumée ne proviendrait-elle pas de la pipe de Simenon ?

La *Mémoire en Images* de Liège pourrait saturer tous les sites de tous les Internet et

autres banques d'informations. Cependant, il faut se limiter. En suivant le fil bleu de la Meuse, d'amont en aval, nous vous invitons à revisiter notre ville en y effectuant cinq arrêts. C'est en descendant le fleuve que nous remonterons le temps...

Tout d'abord le sud de la cité : là où le fleuve, quittant Seraing l'industrielle, est accueilli triomphalement par les trompes des anges de Fragnée. A gauche, c'est Cointe ; à droite, Angleur et Kinkempois. Le deuxième arrêt se fera à hauteur du pont qui fut de Commerce avant d'être dédié à la mémoire d'Albert 1^{er}. Nous visiterons la rive gauche : le quartier du jardin Botanique, des Terrasses, du

boulevard Piercot. Ensuite, du pont Neuf, devenu pont Kennedy, nous pénétrerons par le sud dans cet Outre-Meuse sans lequel Liège ne serait jamais qu'une ville comme toutes les autres. Notre quatrième halte sera celle du pont des Arches: c'est par la rue Léopold que nous gagnerons la place Saint-Lambert et le cœur historique de la cité. Enfin, arrivés au pont Maghin, nous irons redécouvrir ce vieux quartier du Nord, ses artisans et ses impasses qui vont heurter le bas des coteaux de la Citadelle.

A chaque arrêt, nous procéderons de manière identique. Tout d'abord, nous dresserons le décor général. Puis, nous nous lais-

serons aller, par ces rues, à la rencontre d'un peuple qui, depuis des siècles, jamais ne renonça à sa quête de liberté. Enfin, nous tenterons de pénétrer la vie culturelle et ses diverses manifestations, qu'elles soient artistiques, scolaires ou folkloriques. «*Liège est une des ces vieilles villes qui sont en train de devenir villes neuves*», disait Victor Hugo en août 1838. Il ajoutait: «*Transformation déplorable mais fatale!*» Cela reste vrai plus de cent cinquante ans après. Alors vite, sauvons la mémoire de Liège par l'image.

En vente au Musée Curtius au prix de 695 BEF.

SOUSCRIPTION AUX TABLES GÉNÉRALES DE LA C.A.P.L.

Les Tables générales de la CAPL viennent de sortir de presses, au prix grand public de 450 BEF (port non compris), les membres en ordre de cotisation 2000, pourront l'acquérir avec 100 BEF de réduction. Pour souscrire, il existe deux manières:

- 1 en versant 350 BEF à notre CCP, vous recevrez un bon pour les retirer, sans frais, au Musée Curtius aux heures d'ouverture,
- 2 en versant 450 BEF au même compte, vous les recevrez directement par la poste,

Pour rappel, notre n° de compte est le 000-0125804-92.

Soyez assez aimable pour indiquer clairement la nature de votre versement.

COTISATIONS

La cotisation 2000 est restée fixée à 700 BEF malgré les augmentations des tarifs postaux.

